

Opération de dépistage Covid-19 gratuit à Saint-Palais-sur-Mer

Face à la recrudescence de l'épidémie de Covid-19 dans la région, la commune de Saint-Palais-sur-Mer, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine, organise une opération de dépistage **les vendredis 14, 21 et 28 août 2020**.

Ce centre de dépistage gratuit et sans rendez-vous sera installé à la **salle des fêtes de Saint-Palais-sur-Mer, 31 rue du Logis Vert, de 8h30 à 18h**.

Chaque personne souhaitant se faire tester devra **se munir d'une pièce d'identité et de sa carte vitale**.

Le dépistage consiste en un test virologique RT-PCR (prélèvement par voie nasale) qui permet de déterminer si la personne est porteuse du virus. Les résultats sont communiqués directement à la personne concernée.

Depuis le déconfinement, l'ARS Nouvelle-Aquitaine organise, dans toute la région, des opérations de dépistage gratuit pour « aller vers » des publics ayant des difficultés d'accès aux soins. Face à une reprise de circulation active du virus, elle adapte cette stratégie pour proposer des dépistages gratuits et facilités dans les lieux d'arrivées et de séjours touristiques.

Cette action préventive a pour but de **limiter et casser les chaînes de transmission du virus, tout en sensibilisant le public au respect de l'ensemble des gestes barrières** et de l'isolement en cas de symptômes.

Les habitants et estivants sont fortement encouragés à participer à ce dépistage, effort collectif essentiel pour contenir la propagation du virus dans la station balnéaire et sur l'ensemble du territoire.

D'autres opérations de dépistage sont menées dans le pays royannais, notamment à **Royan les mardis** et aux **Mathes-La Palmyre les lundis**. Pour connaître les dates et lieux, [consultez le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine](#).

Claude BAUDIN,

Maire de Saint-Palais-sur-Mer